



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'OZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024

Nombre de conseillers : 30

- Présent(e)s : 20

- Pouvoirs : 5

- Excusé(e)s : 3

- Absent(e)s non

excusé(e)s : 2

L'an deux mil vingt-quatre, le 30 Septembre, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon, dûment convoqué le 23 Septembre 2024, s'est réuni en session ordinaire à 19h00 à la Salle des Pachottes à Simandres, sous la présidence de Monsieur le Président, Pierre BALLELIO.

Secrétaire : Mme Sylvie CARRE

Présent(e)s :

Mmes et MM, Maryse MERARD, Cécile SUBRA, Nicolas VARIGNY (Chaponnay), Jean-Philippe CHONE, Patrice BERTRAND, Sophie BIBOLLET-JUSTE, Martine JAMES (Communay), Timotéo ABELLAN, Sandra BULLION (Marennes), Pierre BALLELIO, Sylvie CARRE, René MARTINEZ, Mireille SIMIAN (St Symphorien d'Ozon), Denis CATHEBRAS, Christophe TEZENAS DU MONTCEL (Sérézin du Rhône), Michel BOULUD (Simandres), Mattia SCOTTI, Marie-Thérèse CHARRE CHAZAL, Patrice LAVERLOCHERE, Bettina VOIRIN (Ternay)

Pouvoirs :

M. Raymond DURAND (Chaponnay) a donné pouvoir à Mme Maryse MERARD (Chaponnay)

M. Lilian CARRAS (St Symphorien d'Ozon) a donné pouvoir à Mme Mireille SIMIAN (St Symphorien d'Ozon)

Mme Pascale LUCARELLI (St Symphorien d'Ozon) a donné pouvoir à Mme Sylvie CARRE (St Symphorien d'Ozon)

Mme Béatrice CROISILE (Ternay) a donné pouvoir à Mme Bettina VOIRIN (Ternay)

M. Roberto POLONI (Ternay) a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse CHARRE CHAZAL (Ternay)

Excusés :

Mme Christelle REMY (Communay)

M. Arnaud DELEU (St Symphorien d'Ozon)

Mme Mireille BONNEFOY (Sérézin du Rhône)

Absent(e)s non excusé(e)s :

Mme Valérie ALLAGNAT (Chaponnay)

Mme Frédérique LEPERS (Simandres)

**N°2024-98-8.8
30/09/2024**

**Présentation des rapports d'activités GEMAPI et complémentaire GEMAPI
2023 du SMAAVO**

Michel BOULUD, Vice-Président, rappelle à l'assemblée que :

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2022-09-01-00026 du 1^{er} septembre 2022 relatif aux statuts et compétences de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon ;

Monsieur BOULUD présente les rapports annuels GEMAPI et complémentaire GEMAPI du SMAAVO de l'année 2023, adressés en CCPO et aux communes membres, qui sont à disposition dans les collectivités respectives et transmis par courriel lors de l'envoi électronique de la convocation.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la présentation des rapports annuels GEMAPI et complémentaire GEMAPI 2023 du SMAAVO.

Télétransmise en Préfecture le **11 OCT. 2024**
Affichée le
Certifiée exécutoire le **11 OCT. 2024**

Pour extrait conforme au registre,
Pierre BALLELIO
Président



Ballelio